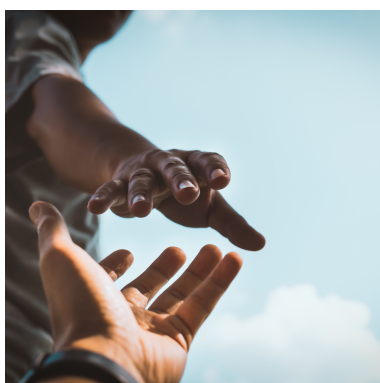


<https://hebert-evreux.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article617>



Le CPI (Centre Permanent d'Individualisation)

- ESPACE PÉDAGOGIQUE - Soutien et accompagnement des élèves -



Date de mise en ligne : mercredi 28 juin 2023

Copyright © Lycée des métiers Augustin Hébert - Tous droits réservés

Présentation du dispositif

Le CPI est un dispositif d'encadrement pour assurer l'aide et l'accompagnement des élèves notamment lors de leur recherche de stage et réalisation de CV, lettres de motivation.

C'est aussi un lieu, un outil de travail et d'apprentissage organisé pour répondre à ces missions.

Une assistante pédagogique, **Mme Francesca Massamba** accueille les lycéennes et lycéens au sein du lieu CPI tous les jours, du lundi à vendredi (sauf le mercredi après-midi)

08h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30



Le lieu et les ressources du CPI

- Un espace informatique : 7 postes sont à disposition des apprenants. Ils sont réservés à une utilisation uniquement pédagogique et sur l'autorisation de l'assistante pédagogique.
- Une imprimante : à disposition des lycéens sur l'autorisation de l'AP.
- Un espace documentaire : comprenant des manuels d'apprentissage scolaire.
- Un aménagement de tables et chaises + un tableau blanc pour faciliter un travail de groupe ou individuel.



Les objectifs du CPI

Le CPI est un lieu où se déroule des enseignements. Il permet aux apprenants de développer leur savoir-faire suivant les modalités de travail. C'est aussi un lieu de recherche de stage et recherche d'entreprises, car suivant le planning des PFMP au cours de l'année, l'assistante pédagogique se charge de répondre aux besoins des lycéennes et lycéens du Lycée des Métiers Augustin Hébert.